



Intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général  
de la Seine-Saint-Denis du 18 décembre 2007

VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2008

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui en séance, peut-être pour la dernière fois de cette mandature. Voyez-vous, cette fin de mandature me laisse un goût amer. Je pensais que nous aurions pu avancer sur un certain nombre de dossiers qui restent encore sans réponse. Certes il n'est pas possible de tout faire en 6 ans. Mais les projets (que je vais vous énumérer dans quelques instants) méritaient d'avancer plus rapidement à mon avis.

**La carte améthyste et les travailleurs handicapés**

Monsieur le Vice-Président POPELIN, nous avons travaillé ensemble (il y a de ça, un an), sur la prise en charge de la carte améthyste pour les travailleurs handicapés en Esat. Sans m'étendre trop longtemps sur le dispositif, je rappellerai à l'assemblée, que certains travailleurs handicapés bénéficient de la carte améthyste (car leur Esat ne participe pas à la prise en charge des frais de transport). Dans ce cadre, il était simple pour l'ensemble de ces structures de ne plus prendre en charge les frais de transports, et ainsi ces travailleurs auraient pu bénéficier de la carte de transport. C'est important pour cette population, qui ne bénéficie pas de gros revenu. Monsieur le Président, je me suis permis d'interpeller le Vice-Président du STIF (Serge MERY, qui m'a renvoyé vers JP HUCHON) concernant le fonctionnement de la carte améthyste sur notre département (notamment le mode de facturation). J'attends depuis avril 2007, le retour de mon courrier. Je comprends, Messieurs que les handicapés ne soient pas votre priorité... Mais pour moi c'est important, je continuerai à travailler pour eux. Ils ont besoin de la solidarité départementale !

**La restauration scolaire et les collégiens du privé**

Je tiens à remercier Madame la Vice-Présidente MAHEAS, pour nous avoir reçu (avec Mme COMPTE, Présidente de l'Union Départementale des Parents d'Elèves de notre Département). Malheureusement, nous sommes resté au point mort. Certes, la porte des négociations reste ouverte... Mais je tiens à vous rappeler que Mme COMPTE a reçu des centaines de courriers et de signatures de pétitions, de parents qui trouvent cette ségrégation injuste... Beaucoup de famille n'ont pas de gros moyens, et une aide à la restauration scolaire dans les collèges privés sous contrat seraient la bienvenue !

**Pierre FACON à votre écoute :**

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 Télécopie : 01 43 93 92 53 Mobile : 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> Blog : <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





## **La MDPH**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées est un gros projet pour notre collectivité. Des efforts importants ont été fournis, et notamment en terme de mise à disposition de personnel. (je tiens d'ailleurs à saluer dans ce cadre le personnel de la MDPH). Malheureusement je regrette énormément que nous n'ayons pas plus avancé sur le projet. Vous dites que vous avez hérité d'une situation catastrophique, mais de toutes façons, à vous entendre, ce n'est jamais de votre faute, vous héritez toujours une situation de quelqu'un...

Chers collègues, si nous prenons la Présidence du Conseil Général de notre Département, nous ne dirons pas que c'est de la faute des communistes ou des socialistes. Nous savons que nous héritons d'une situation délicate, mais notre différence c'est que l'on prendra le dossier dans sa globalité et nous trouverons des solutions, notamment en remettant en cause le fonctionnement. Nous n'avons pas le temps de prendre notre boîte de mouchoir pour pleurer ensemble sur notre sort. **Notre département à besoin d'un avenir, nous lui en construirons un !**

Néanmoins permettez moi de vous re-soumettre quelques idées ... Vous avez juste à les mettre en œuvre (n'est-ce pas de l'opposition constructive ?) Donc, pour la MDPH de notre département, je vous propose (une nouvelle fois) de mettre en place un véritable guichet unique du handicap. Cela passe par la création d'un numéro de dossier unique de suivi (afin que chaque personne puisse suivre son dossier sur internet, ou via un serveur vocal). Je vous propose la création d'un dossier unique pour la demande de la prestation de la PCH (enfants et adultes). Je vous propose de mettre en place une véritable permanence des associations dans les locaux. Il faut mettre en place un fond de documentation générale (guide spécialisé, publication des associations), ainsi que la mise en place d'un annuaire. Enfin, quand comptez vous créer un lieu unique d'accueil.

Le projet d'Agora de Seine Saint Denis doit inclure ces propositions, et ce bâtiment se doit d'être parfaitement adapté à tous types de handicap.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice Présidents, je ne pourrai pas accepter votre réponse habituelle, à savoir nous n'avons pas d'argent...

Je lis en page 3 de votre rapport, que nous n'augmentez pas la pression fiscale, que vous stabilisez le recours à l'emprunt, que vous développez l'autofinancement, que vous augmentez les investissements, et que vous mettez en place ou reconduisez des actions...

Nos administrés ne comprennent pas votre manière de travailler... Vous créez de nouveau besoin, et dès que la mesure est lancée vous en démarrez une nouvelle. Pour moi, cela s'appelle bâcler son travail...

Ce que je vous conseille fortement, c'est de vous concentrer sur votre cœur de métier, c'est à dire essentiellement le social, sans vous éparpiller sur de nouvelles mesures que la loi de décentralisation de nous a pas expressément demandé de mettre en œuvre.

### **Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





Pérennisez et surtout développez les mesures en place !

Dans cette intervention, j'aurais pu évoquer aussi votre gestion du RMI, du suivi des allocataires, et j'aurais pu vous conseiller d'aller chercher des exemples dans d'autres départements, comme dans le Rhône, par exemple, qui n'a pas hésité, en accord et concertation avec tous ses partenaires, à contrôler les allocataires, pour, finalement appliquer une radiation sur les dossiers clairement falsifiés ; cela rappelle à nos citoyens qu'ils ont, certes des droits, comme vous vous plaisez à le répéter dans toutes vos communications, mais qu'ils ont aussi et surtout, des devoirs.

J'aurais pu, mais je l'ai déjà fait, vous demander de vous rapprocher des groupements comme la CGPME et le MEDEF afin de vous montrer plus enclins à l'accueil des entreprises de notre département, j'aurais pu vous demander l'extension du collège Jean Moulin de Neuilly Plaisance, et voici 7 ans de promesses non tenues, j'aurais pu vous demander... beaucoup de choses, mais je me rends compte que ces interventions, finalement sont assez caduques, car vous ne nous écoutez pas.

Terminons par une note positive, avec la gestion de l'environnement, la prévention des inondations dans nos communes.

Mais malgré cela, vous n'avez pas réussi à marquer votre action dans le temps et dans les esprits, au sein de ce département. Quel est le pourcentage de séquanodionysiens qui connaissent les compétences de notre assemblée ? Sans doute à cause de votre communication, qui est axée sur ces grands panneaux 3X4 dans tout le département, mais qui n'aident personne à comprendre votre action. Vous impliquer plus dans les cantons, expliciter votre action, créer des maisons relais qui auraient pu être de véritables guichets locaux du Conseil Général auraient été, à mon avis, plus utiles.

Voilà ce que je tenais à dire sur ce point.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

